CHRONIQUE DU GREFFE

Les décisions de la semaine

NUMÉRO DE SENTENCE	PARTIES	CONVENTION	ARBITRE	SUJETS	RÉSULTAT
9123	Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage –et- Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	5110	Me Martin Racine	Coupure de traitement – Journées de grève – Personnel enseignant à temps partiel ou ayant un allègement de tâches – Amendement aux griefs (critères)	Griefs accueillis
9124	Syndicat des professionnelles et professionnels de Laval-Rive- Nord –et- Commission scolaire de Laval	5270	M ^e Pierre Daviault	Récupération – Trop perçu - Chevauchement d'emploi : enseignante-professionnelle – Somme ayant été reçue en tant qu'enseignante – Récupération 9 mois après – Portée de la clause de trop perçue (6-9.11) – Délai pour récupérer	Grief rejeté